



## DANS LE RETRO

### Fête de Noël de l'école Une parfaite réussite

Le 12 décembre, tous les élèves de l'école ont participé au spectacle donné par la compagnie Abac'Art intitulé « Le Palais Mystérieux ».

A l'issue de cette animation et du goûter, le Père Noël a fait son entrée pour remettre à tous les élèves un cadeau.



### Repas des aînés « Ça fait plaisir de se retrouver »

C'est dans une ambiance amicale et chaleureuse que ce dimanche 15 janvier s'est déroulé le repas des aînés.

M. le Maire entouré de l'équipe municipale a accueilli les invités en soulignant sa joie de pouvoir enfin retrouver tout ce petit monde après 2 ans d'absence.

La bonne humeur du repas a été prolongée par quelques pas de danse animés par le Duo « Talons Aiguilles ».



### Cérémonie des Vœux 2023

M. le Maire dans son traditionnel discours a relaté les événements, les travaux passés et à venir. Il a chaleureusement remercié tous les acteurs de la vie communale : les employés communaux, les associations, les acteurs économiques, les instances partenaires ainsi que le conseil municipal.

Pour clôturer cette agréable soirée, les salvatoriens se sont retrouvés autour d'un apéritif dînatoire pour échanger et célébrer ensemble cette nouvelle année.



### Participation des pompiers à la cérémonie du 8 mai

Cette année, avec les anciens combattants et les élus, une délégation de jeunes sapeurs-pompiers a rendu hommage aux victimes de la guerre.

La présence de ces soldats du feu, a donné un caractère particulier et plus solennel à la cérémonie.

A l'issue de la commémoration, les personnes présentes ont partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.



## Taxes locales inchangées pour la 7<sup>ème</sup> année

Compte tenu de l'augmentation de 7,10 % des bases locatives décidée par l'Etat et servant de calcul au montant des impôts locaux, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter cette année encore le taux de vos impôts.

A savoir :

Taxe Foncière Bâtie (TFB): 33,96 %

Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB): 35,74 %

Taxe d'Habitation (TH) résidences secondaires: 12,43 %

## 2023 : Budget équilibré et dynamique

Les principaux chiffres du budget 2023 sont 1 680 080,49 € en Fonctionnement et 706 667 € en Investissement.

## Les principaux programmes d'investissement inscrits sont :

### D'importants travaux de voirie à Labrousse

Dans le hameau de Labrousse, les travaux porteront sur l'aménagement des trottoirs et le traitement des eaux pluviales par la création d'un busage sur plus de 800 m.

L'aspect sécuritaire par la réduction de la vitesse a été pris en compte avec la création de 2 chicanes et le réaménagement du carrefour « pointe du stade ».

Un plateau surélevé sera installé avec la mise en place d'une zone 30 km/h sur l'ensemble du secteur.

Ces travaux évalués à 500 000 €, seront financés par la commune avec des subventions attendues de l'Etat et du Département estimées à environ 75 000 €.



### Aménagement paysager

Dans le cadre du programme des travaux de la mairie, la dernière tranche concerne le plan d'aménagement paysager réalisé par l'entreprise DOMENS.

Après avoir pris en compte le tracé des allées, l'aspect pratique (pose de bordures), différents végétaux ont été plantés suivant leur taille, leur vivacité et leur résistance afin de nécessiter un entretien minime.



### L'aménagement du Bourg

Après les travaux sécuritaires et d'enfouissement des réseaux réalisés dans le Bourg depuis 5 ans, d'autres travaux d'embellissement et de sécurité de la traversée du village vont se poursuivre en 2023.

Des bâtiments anciens, vétustes ou en ruine, achetés en 2022 vont être démolis pour créer ou agrandir les parkings existants dédiés aux services publics et aux commerces.

Ainsi face à la mairie, un parking sera aménagé. Cette opération de travaux est estimée à 100 000 € TTC (achat foncier et travaux démolition/aménagement). Elle sera complétée avec l'installation en 2024 d'un plateau surélevé qui aura fonction de ralentisseur et de passage piéton.

En face de la bibliothèque, le parking actuel est bien trop petit pour accueillir les visiteurs de la Salvathèque car trop souvent occupé par les usagers de la ligne Trans-Gironde ou par du stationnement abusif.

Après la démolition de certaines bâtisses classées dans le futur Plan Local d'Urbanisme « îlot dégradé » un aménagement de parking sera étudié. Cette opération d'achat et de démolition s'élève à 65 000 € TTC.



### Le Plan Local d'Urbanisme

Les documents graphiques qui délimitent les différentes zones et le règlement qui fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune de ces zones sont terminés.

Suivra l'enquête publique auprès des habitants pour prendre en compte les observations de la population avant que le conseil municipal approuve ce document. Bien entendu, les administrés et propriétaires seront informés de l'avancée du document d'urbanisme et des dates de réunions.

Rappel coût du PLU 35 000 € TTC.

### Equipements de l'Ecole

Pour terminer les travaux sur les huisseries de l'école, la 2<sup>ème</sup> tranche portant sur le côté cour sera réalisée prochainement. Le montant s'élève à 37 000 € TTC. Remplacement de matériel informatique et d'une imprimante pour un montant de 1 600 €.

## L'extension du columbarium

Le columbarium installé en 2011 composé de 10 cases, va être agrandi de 10 nouvelles. A ces travaux, 4 cavurnes (petites cuves destinées à accueillir 1 ou 2 urnes) seront posées. Pour aménager cet espace, allées et bordures seront installées.

Le coût de ces travaux est de 15 000 € TTC.

## Des aménagements sécuritaires Réglementation et civisme

Comme indiqué dans une précédente lettre, le haut de La Garosse a été aménagé avec deux chicanes pour ralentir la vitesse des véhicules sur cette Route Départementale à forte fréquentation.

Malgré ce dispositif et après 6 mois d'observation, certains automobilistes ne respectent pas la limitation à 30 Km/h par leurs attitudes irresponsables et utilisent même cet aménagement comme un slalom.

Avec le Centre Routier Départemental, le travail de réflexion va se poursuivre pour trouver d'autres moyens d'aménagements sécuritaires à mettre en place dans les hameaux.

Toutefois, petit rappel de civisme ... les vitesses maximales autorisées sont définies réglementairement dans le code de la route et plus particulièrement l'article R. 413-3 qui limite à 50 km/h la vitesse maximale en agglomération et 30 km/h sur les aménagements sécuritaires.

## Extension réseau assainissement

La réception des travaux d'assainissement, Route de La Lesque et Chemin de La Landotte, est prévue courant juillet.

Durant ces travaux, le busage du pont en pierre Route de la Lesque a été consolidé.

Ce chantier d'environ 700 mètres, va permettre le raccordement d'une trentaine de logements. Il représente un investissement d'environ 370 000 € HT financé par le Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement de Saint-Estèphe.



## Enfouissement de Lignes Haute Tension

ENEDIS a programmé d'importants travaux d'enfouissement de lignes haute tension dans le Médoc. Notre commune va bénéficier de cet investissement à hauteur de 675 000 € HT pour environ 10 km de réseau.

## Centre aquatique de la CDC à lesparre

Après la fermeture de l'ancienne piscine en juillet 2014, un projet a été lancé pour une nouvelle structure. La construction a débuté en 2021. Le dossier ayant pris plus de temps que prévu, l'inauguration du centre aquatique a eu lieu le 5 mai dernier. Le centre intercommunal Aqua Médoc est ouvert tous les jours à horaires variables.

Aqua Médoc propose de nombreuses prestations comme de l'aquagym, de l'Aquabike ou de l'éveil pour les plus petits. Les tarifs varient de 5 € à 130 € selon les activités et le nombre de réservations.

Informations au 05 24 23 02 20.



## L'école

En association avec le programme éducatif, les élèves bénéficient d'animations tout au long de leur parcours scolaire avec la découverte de diverses activités (vélos, théâtre, musique, danse, piscine). Cette année la classe découverte s'est déroulée du 12 juin au 14 juin sur le thème « Vélo-nature ». Les élèves de la classe CM2 se sont déplacés à vélo à Hourtin pour profiter de la nature et des activités prévues autour de ce thème. La fête de l'école (kermesse) aura lieu le samedi 24 juin et vous y êtes tous conviés.



# Vie culturelle et associative

## La Salvathèque

**Animations sur le printemps  
et son goûter le 26 avril**



**Horaires : Mercredi et Vendredi de 16 h à  
18h et le Samedi de 10h à 12h15.**

Animée par des bénévoles, la bibliothèque municipale vous offre de nouveaux ouvrages tout au long de l'année ainsi que des animations avec goûter, très appréciées des petits et des grands.

Les écoliers et les enfants du centre de loisirs de la Garosse viennent chaque mois s'approprier ce lieu et y découvrir des expositions et des actions culturelles.

**Exposition Line BOURDOISEAU  
du 15 mars au 5 avril**



## Le Club du 3<sup>ème</sup> Age

Avec ses 70 adhérents, la convivialité du club s'illustre par un dynamisme évident. La section belote a vu le jour en début d'année avec un réel succès. Repas, lotos, tombolas et jeux animent également les lundis après-midi. Le voyage en Italie avec la visite de Venise, de Padoue et du lac Majeur, à ravi l'ensemble des participants. Le 23 juin c'est sur l'île de Patiras qu'une partie du Club a pu visiter et profiter de ce cadre immergé dans un milieu naturel exceptionnel.

Durant l'été le club sera en sommeil mais reprendra ses activités dès le 4 septembre avec la belote et les jeux de société.



## Le Syndicat d'Initiative

Après le marché gourmand du 2 juin et la sardinade avec le concert du 17 juin, le Syndicat d'Initiative organisera la fête locale les 29 et 30 juillet.

Au programme : Fête foraine, concours de pétanque et plus particulièrement samedi soir le marché gourmand. Dimanche course pédestre, vide grenier et pour clôturer ces festivités le feu d'artifice.



### Infos' Saint Sauveur

N° 07 – juin 2023

Édité par la commune de Saint Sauveur

1, place du 19 mars 1962

Tél : 05 56 59 57 13

Mail : [saint-sauveur-medoc@orange.fr](mailto:saint-sauveur-medoc@orange.fr)

Directeur de publication : Serge RAYNAUD

Rédaction et coordination : la commission communication

Conception : Bernadette GONZALEZ

Impression : Par nos soins

Crédit photos : Commune de Saint Sauveur

Tirage : 700 exemplaires - Dépôt légal : à parution

